Commune de LOUVIGNY

Compte-rendu Séance N° 3 du 09 juillet 2025

Les membres du Conseil Municipal de la commune de LOUVIGNY se sont réunis le **mercredi 9 juillet deux mille vingt-cinq** à **vingt heures** et **zéro** minute en la mairie de LOUVIGNY 2 rue du Pré Joli, 57420 LOUVIGNY, sous la présidence de **Madame TORLOTING Brigitte**, Le Maire.

Date de la convocation : 02 juillet 2025

Madame TORLOTING Brigitte, maire, ouvre la séance à 20 h 00.

Conseillers absents excusés :

Monsieur GUTHMULLER Anthony a donné pouvoir à TORLOTING Brigitte

Monsieur SUTTER Serge a donné pouvoir à SOL Sylviane

Monsieur L'HUILLIER Benjamin a donné pouvoir à LAPOINTE Jocelyne

Monsieur PAULOIN Pierre a donné pouvoir à DESHAYES Agnès

Monsieur PONS Emmanuel a donné pouvoir à DAMIEN Véronique

Secrétaire de séance :

Madame SOL Sylviane

Madame TORLOTING Brigitte, Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte.

Demande de rajouter deux points :

- Décision modificative budgétaire
- Semaine « ESPACE ADOS » encaissement des chèques

Suite au vote et à l'approbation à l'unanimité, ces deux points sont ajoutés.

Elle constate que le quorum est atteint.

Il est ensuite procédé aux délibérations des questions inscrites à l'ordre du jour il

ORDRE DU JOUR:

- 1. Approbation du Compte-rendu du 10 avril 2025
- 2. Mesures prises par délégation
- 3. Vente terrain lotissement Haut de Pagny
- 4. Vente terrain rue du Maréchal Foch
- Tarification des locations de la salle des fêtes
- 6. Partenariat avec l'association Félins Baroudeurs Indépendants
- 7. Contribution au budget du FOOTBALL CLUB VERNY-LOUVIGNY
- 8. Végétalisation du cimetière
- 9. Décisions modificatives budgétaires
- 10. Semaine ESPACE ADOS (encaissement des chèques)
- 11. Présentation du projet rue de Chégny

OBJET : Approbation par le conseil municipal de la séance du 10 avril 2025

Madame le Maire soumet le compte rendu de la séance du 10/04/2025 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler avant son adoption définitive. Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Présents: 9 Votants: 14 Suffrages exprimés: 14

Pour: 14

Madame DESHAYES Agnès, Madame DUBEAU Emilie, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame DAMIEN Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte

Contro: 0

Abstention: 0

Délibération D_2025_3_2

OBJET : Mesures prises par délégation

Conformément aux articles L.2122-22 & L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire fait part au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

> PREND ACTE des décisions suivantes 1

Désignation	Fournisseur	Date palement	Montant ttc	
Fêtes et cérémonies				
nappage + servieties repas des Seniors	internal	27/01/2025	72.80 €	
ropas des Seniers	Marcosuffo	euto 30/01/2025 3 (
vin repas des Seniors	Chemin sous les Vignes	13/02/2025	2025 204.80 € 2025 900.00 €	
animation repas des Seniors	Orchestre Elegance	Orchestre Elegance 13/03/2025		
plateaux bocaux Seniore	Marconulio	Marcon.ilio 13/03/2025		
chocolats de Pâques pour chasse aux œufs	Socice	Socice 02/04/2025		
rauguration ágéas	Chemin sous les Vignes	16/06/2025		
Henri Y	Oury Schreiber 16/05/2025		1 100-00 €	
feurs (90 ans femme)	Mertino	Mertino 27/05/2025		
manalist gouter fête de Noéi des écotes	Gourmandisee de la Seile	28/05/2025	150_93 €	
buffet sale - inauguration egise	Ferme du Couvert	28/06/2025	201.44 €	
coffret vin -anniversaire 100 ans	Chemin sous les Vignes	Chemin sous les Vignes 28/06/2025		
réduttions sucrèes + pains (inauguration égáse)	Marcok,#60	10/06/2025	582,84 €	
Neurs égise inauguration égise	Mertino	10/06/2025	68.80 €	
flours (90 ans femme)	Medino	10/06/2025	80,00 €	
		s/total	9 265.99 €	
Fournitures diverses				
désherbant	Vrds	13/03/2025	480.37 €	
produits d'entretien	Wedie	02/04/2025	1 076.23 €	
brochures iwres "lee Ame du Patrimoine"	Merimédis	06/05/2025	2 133.72 €	
fournitures Kubota	Roche 28/05/2025		720.20 €	
kit récupérateur d'eau	Castorama	30/06/2025	87.83 €	
		s/total	5 498 35 €	
Fournitures de bureau		1		
fournitures administratives mairie	Histor	02/04/2025	2 377 58 €	
		s/total	2 377.58 €	
Fournitures scolaires				
livres	Ets Segrap	05/05/2025	289.50 €	

			229.50
Frais de transport			
sortie scolaire (Metz Sale Braun)	Oupasquier	06/05/2026	250.00
sortie socialne (Volmunster)	Dupasquier .	26/05/2025	1 300 00
scrite scotsine (Verdun)	Schider	27/05/2026	1 040.00
		aftotal	2 590.00
Petit équipement	 	1	
ories de présentation	Prodes	07/04/2025	943.20
neuguration	Manufacture de Dradeaux	06/06/2025	254 36
carques à sélo écolo maternelle	Intersports	10/06/2025	84.96
		s/total	1 202.51
Publication:	The second second second	Situral	7 200,07
avis mortuaire (Piccoti Sandrine)	EBRA	30/01/2025	476.10
		s/total	476.10
Entretien metériol	T		
prizeben fondause	Roche	02/04/2025	892.99
reparation motifs liuminations de Noél	SVT	06/05/2025	2 550,48
entretien debroussaliteuse	Roche	06/06/2025	337,90
		s/total	3.781,37
Entretien reseaux	T		
remplacement poteau incandie 10 Grd Rue	Véolia	07/04/2025	3 714,34
pose et dépose illuminations de Noël	SVT	06/05/2025	4 554.00
		s/total	8 308.34
Travaux d'entretien bitiments communaux			
remplacement ballon d'eau chaude Vignelles	B2A Benot Anthony	20/03/2025	641,00
remptacement robinetteria écola maternale (2 mitigaurs)	82A Benoit Anthony	20/03/2025	957.88
remplacement poussoir commande plonge salle des létes	B2A Benoit Anthony	20/03/2025	170.00
obparriage daux portes d'entrée + remplacements rail et roulattes placard SDF	Rezer Pose	27/05/2025	744,00
blocs secours salle des 16tes - divers mairie	Pk Elec	27/06/2025	2 249.00
intervention urgante armoires refrigérées salle des tôtes (heut)	Horts	10/06/2025	313,17
intervention senitairs Ehpad	B2A Benoit Anthony	10/08/2025	753,55
dépannage d'urgence logement RDC rue du Pré Jolf	B2A Senat Anthony	10/06/2025	501.00
ramonage chaudrère fuel	Les Ramoneurs des Arches	10/06/2025	50,00
enfretien générateur air chaud fuel égése	NEW SGSC	27/06/2025	354.00
Travaux d'entretien terrains		s/total	6 733.60
: Dium + grillaga zona de stockage	Perrotte Paysage & Búches	13/03/2025	2 431.88
bortMon terrain de tennis	Perrote Paysage & Súches	13/03/2025	981.00
fegage (rue de Gwort, rue de la Libération, sale des fêtes + nettoyage gouttières)	Perrotie Paysage & Bûches	20/03/2025	1 794.00
had be not a solution of the sea or separation of your name at 1 minutes and forthwest.	. and a raping a debies	20032020	1 / 34.00
		s/total	5 206.58
		YOTAL GENERAL	45 770.20

Présents : 9	Votants : 14	Suffrages exprimés : 14
Pour: 14		
	•	DUBEAU Emilie, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne,
	* '	eur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame DAMIEN Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER
Serge, Madame	TORLOTING Brigitte	
Contre : 0		
•		
Abstention: 0		

OBJET: Vente terrain lotissement Haut de Pagny

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 28/02/2023 portant sur la cession d'une partie du chemin communal cadastré section 19 n° 82, désormais identifiée Section 19 n° 97 d'une surface de 807 m² pour l'aménagement du futur lotissement "Haut de Pagny".

Donne la parole à Madame SOL qui précise les raisons de cette nouvelle délibération à savoir

- que ce projet consiste en l'aménagement d'un lotissement de 13 habitations sur des terrains privés, à l'exception du chemin rural les traversant.
- -que suite au PV d'arpentage, la parcelle concernée par cette vente initialement cadastrée section 19 n° 82 d'une contenance de 860 m² est désormais identifiée section 19 n°97 d'une surface de 807 m².
- la proposition financière d'origine de Terralia, à savoir : 25 000 €, pour une surface d'emprise de 860 m2, demeure inchangée pour la nouvelle surface de 807 m²,
- l'enquête publique portant aliénation partielle du chemin rural antérieurement cadastré section 19 parcelle n° 82, et nouvellement cadastré Section 19 parcelle n° 97.

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L.161-10, L161-10-1 et r.161-25 et R.161-27,

Vu le Code de la voirie routière, article L.141-3, LOUVIGNY 57420 Compte-rendu de séance 2023 07 18

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28/02/2022 portant sur la cession d'une partie du chemin communal à savoir Section 19 n°97,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10/01/2023 prescrivant une enquête publique,

Vu les conclusions du commissaire enquêteur en date du 17/05/2023,

Vu la proposition financière de la société Terralia,

- AUTORISE la cession en faveur de la société TERRALIA d'une partie du chemin communal désormais identifié section 19 n°97 d'une surface de 807 m²,
- > INDIQUE que la vente sera consentie au prix de 25 000 euros et les frais de notaire à charge de l'acquéreur,
- > AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente ainsi que tout document s'y rapportant,
- > CHARGE Maître SAPONARO Michel, Notaire à Verny, de l'exécution de ladite cession.

Présents: 9 Votants: 14 Suffrages exprimés: 14

Pour: 14

Madame DESHAYES Agnès, Madame DUBEAU Emilie, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame DAMIEN Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte.

Contre: 0

- Abstention: 0

OBJET : Vente terrain rue Maréchal Foch

Madame le Maire cède la parole à Madame SOL en charge de ce dossier.

Madame SOL rappelle au conseil municipal la délibération du 10/01/2023 portant sur la cession d'une parcelle issue d'une division parcellaire rue du maréchal Foch cadastrée section 03 n°382 et 137. La parcelle concernée par cette vente est issue de la fusion de la parcelle 382f d'une contenance de 0,25a avec la parcelle 137g d'une contenance de 0,07a désormais identifiée section 3 n° 454 d'une contenance de 0,32a.

Rappelle également

- que ce projet va permettre à l'acquéreur de rectangulariser son terrain et obtenir une bande de recul de 3 mètres
- l'appartenance de la parcelle au domaine privé de la commune
- la proposition financière d'origine à savoir 25 euros le m²

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L.161-10, L161-10-1 et r.161-25 et R.161-27,

Vu le Code de la voirie routière, article L.141-3,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10/01/2023 portant sur la cession d'une parcelle issue d'une division parcellaire rue du maréchal Foch cadastrée section 03 n°382 et 137 confirme la désignation actuelle, à savoir Section 3 n°454 d'une surface de 32 m²,

Vu la proposition financière d'origine,

- CONFIRME que la parcelle 454 appartient bien au domaine privé de la commune
- AUTORISE la cession en faveur de M. GENGENBACHER Nathan de la parcelle section 3 n°454 d'une surface de 32 m²
- RAPPELLE qu'il y a lieu de prévoir une servitude de tréfonds du fait d'un réseau d'eaux usées traversant la parcelle
- > INDIQUE que la vente sera consentie au prix de 25 euros le m² soit un total de 800 euros
- PRECISE que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur
- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente ainsi que tout document s'y rapportant,
- CHARGE Maître SAPONARO Michel, Notaire à Verny, de l'exécution de ladite cession.

Présents: 9 Votants: 14 Suffrages exprimés: 14

Pour: 14

Madame DESHAYES Agnès, Madame DUBEAU Emilie, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame DAMIEN Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte.

Contre: 0

Abstention: 0

Délibération D_2025_3_5

OBJET : Tarification des locations de la salle des fêtes

Ce point est reporté à un prochain Conseil

Délibération D_2025_3_6

OBJET : Partenariat avec Félins Baroudeurs Indépendants

Madame SOL informe le conseil que la convention avec la clinique vétérinaire de Nomeny n'a pas été renouvelée. En raison de demande expresse des personnes capturant des chats errants sur la commune, il est nécessaire de maintenir le trappage mais sous une forme différente.

L'association Félins Baroudeurs Indépendants de Saint Jure, par l'intermédiaire de Mme Royer, se propose de trapper les chats à la demande de la mairie et de les emmener chez un vétérinaire pour procéder à leur castration

Actuellement 3 chats ont ainsi été pris en charge par l'association et il convient de rembourser ladite association des frais de vétérinaire

Coût des interventions par animal :

castration chat + identification : 70 €

ovario-hystérectomie + identification : 150 €

Autres soins : 5 % de réduction sur le tarif de base.

L'association FBI établira une facture au nom de la mairie, qui procèdera au règlement des honoraires.

Appelle le conseil délibérer sur le sujet.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du premier adjoint et après en avoir délibéré :

- > ACCEPTE les termes de ladite convention et AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à la signer.
- > AUTORISE Madame le Maire à procéder au règlement des prestations en cours et à venir.

Présents : 9 Votants : 14 Suffrages exprimés : 14

Pour: 14

Madame DESHAYES Agnès, Madame DUBEAU Emilie, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame DAMIEN Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte.

Contre : 0

Abstention : 0

OBJET: Contribution au budget du club de football de Verny-Louvigny

Madame le Maire fait part au Conseil de plusieurs réunions avec le Football Club de Verny-Louvigny concernant les difficultés financières de celui-ci.

Toutes les communes de la CCSM ont été sollicitées. La commune de Louvigny participe déjà au budget du FC Verny-Louvigny à hauteur de 90 euros par an et par adhérent Louvignois (joueurs ou dirigeants).

Madame le Maire propose de fournir un effort supplémentaire cette année et d'accorder une subvention exceptionnelle de 4 000 €.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

- > ACCEPTE la proposition de Madame le Maire
- > ACCORDE une subvention exceptionnelle de 4 000 €
- > AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de ladite subvention.

La dépense sera imputée au chapitre "subventions" ouvert à cet effet.

Présents : 9 Votants: 14 Suffrages exprimés : 14 Pour: 14 Madame DESHAYES Agnès, Madame DUBEAU Emilie, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame DAMIEN Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte. Contre: 0 Abstention: 0

Délibération D_2025_3_8

OBJET : Végétalisation du cimetière

Madame le Maire donne la parole à Madame Deshayes en charge du dossier.

Mme Deshayes présente le projet de végétalisation du cimetière qui doit permettre de nettoyer et harmoniser les allées du cimetière tout en limitant son entretien.

Deux devis sont proposés :

- > Nivellement du sol et mise en place d'un semis + contrat d'entretien de 2 ans : 11 064 €TTC
- > Nivellement du sol et mise en œuvre de béton de bois drainant en intertombes et mise en place d'un semis + contrat d'entretien de 2 ans : 15 480 €TTC.

Mme Deshayes précise que seul le devis n°2 est susceptible de donner lieu à une demande de subvention,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré.

- > ACCEPTE le devis de 15 480 €TTC
- > AUTORISE Madame le Maire à effectuer la demande de subvention "Coup de pouce"
- > AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents relatifs à la demande de subvention et à l'exécution du projet.

Présents : 9 Suffrages exprimés : 14 Pour: 14

Madame DESHAYES Agnès, Madame DUBEAU Emilie, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne,
Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame DAMIEN Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte Contre : 0 Abstention: 0

OBJET: Décision modificative budgétaire

Afin de pouvoir régulariser un trop perçu de subvention, il convient d'effectuer une opération modificative sur certains comptes.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

==> décide le virement de crédits suivant : Budget Assainissement

SECTION INVESTISSEMENT

→ Dépenses

Ouverture:

13 - Subvention d'investissement

13111:+322.00€

→ Réductions :

23 - Immobilisations en cours (hors opérations)

2315 : - 322,00 €

Présents : 9

Votants: 14

Suffrages exprimés : 14

Pour: 14

Madame DESHAYES Agnès, Madame DUBEAU Emilie, Monsieur GUTHMULLER Anlhony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame DAMIEN Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte.

Contre : 0

Abstention: 0

Délibération D_2025_3_10

Dans le cadre de l'organisation de la semaine "ESPACE ADOS" prévue pour les jeunes Louvignois(es) né(e)s entre 2010 et 2014, une participation financière de 15 euros est demandée. Pour les ados issus d'autres communes, la participation est de 25 euros.

Madame le Maire donne la parole à Madame Damien pour expliquer le projet et présenter les différentes activités proposées. Treize adolescents sont présents et tous très motivés.

Madame le Maire sollicite le Conseil municipal afin de l'autoriser à encaisser les chèques des participants.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

> AUTORISE Madame le Maire à procéder à l'encaissement des chèques par l'intermédiaire du Service de Gestion Comptable (SGC) de Metz.

Présents : 9

otants : 1

Suffrages exprimés : 14

Pour: 14
Madame DESHAYES Agnès, Madame DUBEAU Émilie, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne,
Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame DAMIEN Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER
Serge, Madame TORLOTING Brigitte.

Contre : 0

Abstention : 0

Point 11

OBJET : Présentation du projet rue de Chégny

Madame le maire fait circuler les plans de la future rue de Chégny et explique les choix des matériaux utilisés, des emplacements réservés, etc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

Le Maire :

TORLOTING Brigitte

La seçrétaire de séance :

SOL Sylviane